

Amicale Laïque Crémeterrie
Basket Ball
REGLEMENT TOUR DE SALLE

PREAMBULE

Il y a quelques années nous avons mis en place un planning appelé « TOUR DE SALLE ». Ce planning demandait aux licenciés de participer à l'encadrement des matchs de jeunes le Samedi après-midi et le Dimanche matin (arbitrage, marque, chrono). Nous en avons tiré les conclusions suivantes:

1- Les entraîneurs bénévoles ne participent pas au tour de salle, ce qui est normal pour le travail accompli toute la saison.

2- Une partie des licenciés effectuent le service qu'on leur demande

3- Le reste ne répond pas aux désignations qui leur sont attribuées, et ne pense qu'à leur match du dimanche. Pourtant le tour de salle qui a été amélioré demande une présence de 2 à 3 heures, 4 fois par saison. (Avant la présence était demandée tout le samedi, maintenant les horaires des matches sont précisés. Les joueurs (euses) doivent se rappeler qu'ils ont eu besoin de leurs aînés pour effectuer leur match de basket. Ce constat nous fait ressortir le règlement déjà en place avec un peu de toilettage,

REGLEMENT

- Tout joueur recevra personnellement un tableau récapitulatif au début de chaque phase de championnat, par l'intermédiaire du journal du club, TEMPS-MORT VERT.
- Un tableau format A4 est également affiché dans le couloir d'entrée du gymnase pour l'ensemble des joueurs et joueuses.
- Un tableau personnalisé est affiché chaque semaine avec les horaires de service.
- Une convocation individuelle, en général par téléphone, sera faite chaque semaine. Cette convocation peut se faire par email pour ceux qui ont une adresse électronique.
- Un responsable de salle est désigné chaque semaine. A sa charge de vérifier si les personnes prévues pour les matchs sont présentes, il note les absents sur une feuille prévue à cet effet. Les personnes désignées devront être présentes au minimum ¼ d'heure avant le début des compétitions que ce soit le samedi ou le dimanche et se mettre à la disposition du responsable de salle.
- Toute personne, qui ne peut être présente, **doit obligatoirement trouver quelqu'un pour le remplacer** et si possible prévenir le responsable de salle du week-end.
Si, vous avez une **réelle** impossibilité d'être présent et si, après consultations, personne ne peut vous remplacer, vous devez contacter très rapidement les responsables du « TOUR DE SALLE », afin qu'ils prennent leurs dispositions pour le bon déroulement des matchs.

Dès la première absence (sans remplacement, évidemment), le président rencontrera la personne concernée et conformément au règlement intérieur, appliquera la sanction prévue. (article 6).

CONCLUSION

ARBITRAGE : Toute personne, jouant au basket depuis plusieurs années, a donc été arbitré de nombreuses fois, et a une bonne connaissance du règlement. Elle doit être capable d'arbitrer les jeunes.

FEUILLE DE MATCH ET CHRONO : en observant les personnes qui sont à la table de marque. en quelques séances les notions seront acquises.

Ce règlement est distribué à chaque licencié

30/09/2008 LE BUREAU